



**PROJET ASSOCIATIF  
VOISINAGE**



# SOMMAIRE

Historique .....	p 2
Economie Sociale et Solidaire .....	p 4
Raison d'être de Voisinage .....	p 5
Qui sommes-nous .....	p 6
Ateliers Chantier d'Insertion .....	p 8
Recycleries .....	p 9
Recyclette.....	p 10
L'Electro des Voisins.....	p 10
Cultures Solid'ère .....	p 11
Acteur du Développement Durable .....	p 12
Maillon de la solidarité.....	p 12
Acteur du territoire .....	p 13
Coordonnées.....	p14



## HISTORIQUE

### **1995 : Une initiative pionnière pour l'insertion et l'écologie**

Le 1<sup>er</sup> avril 1995, l'Association Voisinage voit le jour grâce à l'engagement d'un groupe de femmes visionnaires, soutenu par le Conseil Général des Landes. Dès sa création, Voisinage place l'humain et l'environnement au cœur de son action. Sa mission : favoriser l'insertion sociale et économique des personnes en difficulté, en révélant leur potentiel à travers un travail collectif. L'activité initiale repose sur la récupération, la remise en état et la distribution à bas prix de textile, s'inscrivant dans une démarche pionnière de lutte contre le gaspillage.

Installée route de Saint-Geours à Soustons, l'association crée un espace multifonctionnel : centre de collecte et de valorisation des dons, lieu d'accueil chaleureux et de partage animé par une salariée en insertion et des bénévoles.

### **1998 – 2000 : Reconnaissance et structuration**

Avec la mise en œuvre de la loi de prévention et de lutte contre les exclusions, Voisinage devient une Structure de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et obtient le statut d'Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Cette reconnaissance marque une étape clé, permettant l'accueil de contrats aidés et l'ouverture d'une boutique textile avenue du Maréchal de Tassigny à Soustons. Une responsable est embauchée pour encadrer les salariés en insertion, élargir la diversité des dons et structurer les activités.

### **2001 – 2004 : Diversification et ancrage territorial**

Pour répondre à une demande croissante, l'association inaugure un deuxième local avenue de Cramat à Soustons. Ce nouvel espace est dédié au tri, à la valorisation et à la revente d'objets. Parallèlement, Voisinage renforce son professionnalisme et ses partenariats. Une Coopérative temporaire d'Intérêt Collectif (SIC) est créée pour promouvoir les objets revalorisés. L'association élargit également son offre en intégrant des ateliers culturels et de bien-être, favorisant ainsi les liens sociaux.

### **2005 – 2010 : Expansion et reconnaissance sociale**

Face aux évolutions législatives et à la loi pour la cohésion sociale, Voisinage s'adapte et élargit son rayonnement avec l'ouverture d'une boutique textile à Saint-Vincent-de-Tyrosse. Cette expansion permet de couvrir l'ensemble des communes de la Communauté de Communes MACS. L'activité sociale de l'association est reconnue par la CAF, qui accompagne la création d'un Centre Social à Soustons, soutenu par des ateliers animés par des bénévoles engagés. En 2009, Voisinage innove en installant des containers de collecte de textile sur les 23 communes de MACS, en partenariat avec le SITCOM Côte Sud Landes et le Relais.

### **2011 – 2015 : Vers une nouvelle ambition environnementale**

En 2012, la boutique de Saint-Vincent-de-Tyrosse est transférée dans un espace plus spacieux pour mieux répondre aux besoins croissants. Cette période marque un tournant stratégique avec la recherche de nouveaux locaux pour centraliser les activités et améliorer l'accompagnement des salariés en insertion. En 2015, Voisinage participe activement aux discussions locales pour créer une recyclerie dédiée à la réduction des déchets, tout en inaugurant une boutique éphémère de textile à Soorts-Hossegor.

### 2016 – 2020 : Une Recyclerie au cœur de l'économie circulaire



En 2016, Voisinage regroupe ses activités à Soustons, au 18A rue de Moscou. Ce déménagement symbolise l'essor de la Recyclerie, désormais actrice incontournable de l'économie circulaire. En 2017, la pérennisation du Centre Social dans le cadre du CCAS de Soustons témoigne de l'impact social durable de l'association. Entre 2019 et 2020, Voisinage innove encore avec la création de l'atelier **Recyclette**, dédié à la valorisation du vélo, et le lancement de projets novateurs comme la vente en ligne et la valorisation des DEEE.



### 2021 – 2024 : Entre innovation et adaptation



En 2021, l'association inaugure [laboutiquedesvoisins.com](http://laboutiquedesvoisins.com), une plateforme e-commerce valorisant les métiers du numérique et de l'insertion. En 2023, elle diversifie ses activités avec la réparation électroménagère via **l'Électro des Voisins**. En 2024, Voisinage intègre l'Atelier Chantier d'Insertion Cultures Solid'ère, avant de recentrer ses efforts sur ses activités phares face à des défis économiques.

### 2025 : 30 ans d'engagement

L'année 2025 sera une célébration des 30 ans d'un engagement au service de l'humain, de l'environnement et de l'innovation sociale.



*En 2025, Voisinage fête ses 30 ans !*

**Célébrer 30 ans d'actions solidaires, c'est aussi saluer votre précieux soutien :  
Merci pour votre engagement à nos côtés!**

**ASSOCIATION VOISINAGE**  
ATELIER CHANTIER D'INSERTION  
Siège social : 18 A rue de Moscou - 40140 SOUSTONS  
05 58 41 37 95 - [contact@voisinage.net](mailto:contact@voisinage.net) - [www.voisinage.net](http://www.voisinage.net)

The banner features a central logo with the word 'voisinage' in a stylized font, surrounded by various icons representing community, recycling, and social work. The background is a light, textured surface.



## ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Entreprendre autrement

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe des milliers d'entreprises partageant des valeurs et des caractéristiques communes : elles placent l'utilité sociale au cœur de leur projet économique, privilégient une gouvernance démocratique, adoptent des pratiques éthiques, et s'ancrent durablement dans les territoires grâce à une mobilisation citoyenne.

#### Une diversité de statuts pour des initiatives solidaires

Les structures de l'ESS se déclinent sous différents statuts juridiques, chacun incarnant des principes fondamentaux :

- **Associations loi 1901**, comme l'association Voisinage, qui allient utilité sociale et implication collective.
- **Coopératives**, regroupant des membres associés sur un pied d'égalité, favorisant la participation active de chacun.
- **Mutuelles**, opérant sans but lucratif pour le bénéfice de leurs adhérents.
- **Fondations**, issues de particuliers ou d'entreprises, dédiées au financement de projets d'intérêt général.
- **Entreprises commerciales d'utilité sociale**, où la finalité sociale prime sur les objectifs économiques.

Ces structures jouent un rôle clé dans des secteurs variés : sport, loisirs, action sociale, santé, logement, écologie, services à la personne, banque, assurance, et tourisme social. Quotidiennement, elles façonnent nos modes de consommation, de production et de gouvernance.

#### Une tradition d'innovation au service du collectif

Depuis leur émergence au XIX<sup>e</sup> siècle, les acteurs de l'ESS explorent de nouvelles manières de produire, de consommer et de décider. Ils se distinguent par leur capacité à conjuguer innovation sociale et valeurs humaines, participant ainsi à des avancées majeures pour la société. En France, l'ESS représente aujourd'hui :

- **45 millions de bénéficiaires,**
- **15 millions de bénévoles,**
- **2,3 millions de salariés, dont 68 % de femmes,**
- **10,5 % de l'emploi salarié national.**

### L'engagement de Voisinage dans l'ESS

L'association Voisinage s'inscrit pleinement dans cette dynamique, incarnant les principes fondateurs de l'ESS : solidarité, démocratie, coopération et innovation. Depuis 1995, elle œuvre pour favoriser l'insertion sociale et économique en valorisant les capacités de chacun.

En 2026, Voisinage est pilotée par une équipe dévouée de **8 administrateurs bénévoles**, guidée par une vision collective et une volonté de « faire ensemble ». Cette gouvernance reflète l'engagement de l'association à co-construire un avenir plus solidaire et durable, en restant fidèle aux valeurs de l'économie sociale et solidaire.



## RAISON D'ÊTRE DE VOISINAGE

La raison d'être de l'**Association Voisinage** repose sur un équilibre entre trois ambitions fondamentales qui orientent toutes ses actions et définissent les principes qu'elle s'impose.

### 1. Une double ambition socio-politique, au service de l'humain et de l'environnement

- Accompagnement social par l'emploi : Voisinage s'engage à promouvoir l'autonomie, la citoyenneté, et l'inclusion sociale des personnes momentanément fragilisées, en leur offrant des opportunités concrètes d'insertion professionnelle.
  - Responsabilité éco-citoyenne durable : L'association défend un modèle d'économie circulaire et solidaire, respectueux de l'environnement, des ressources naturelles, et des habitants de son territoire.
- 

### 2. Une double ambition éthique, fondée sur les valeurs d'humanité

- Respect et considération des personnes : Voisinage place l'humain au cœur de ses préoccupations, valorisant l'émancipation et le potentiel de chacun.
  - Responsabilité morale intergénérationnelle : Fidèle à ses principes, l'association agit pour préserver l'environnement et préparer un avenir durable pour les générations futures.
- 

### 3. Une double ambition démocratique, pour une société bienveillante et solidaire

- Participation et débats : Voisinage encourage les échanges, la réflexion collective, et l'implication de tous dans les processus de décision.
  - Convivialité et lien social : L'association crée des espaces de solidarité, de partage, et de fraternité, renforçant les liens entre les individus et leur territoire.
- 

### Une dynamique d'innovation et de partenariat

Actrice engagée et vigilante sur son territoire, Voisinage met à profit l'innovation, la créativité, et la force des partenariats pour imaginer des projets audacieux et déployer des pratiques inspirantes. Ces actions visent à concilier les dimensions sociale, environnementale, et économique, tout en favorisant un développement local harmonieux et durable.



## QUI SOMMES NOUS ?

### Les donateurs : des partenaires essentiels

Les donateurs jouent un rôle central dans la réussite de notre association. Par leurs contributions, ils renforcent notre impact social et environnemental. Leur soutien peut prendre différentes formes :

- Dons matériels : objets, meubles, et textiles destinés au réemploi, participant à la réduction des déchets et à l'économie circulaire.
- Soutien financier : contributions monétaires permettant de soutenir et d'amplifier les projets de Voisinage.
- Implication bénévole : mise à disposition de compétences variées, qu'elles soient techniques, organisationnelles, ou spécifiques à un domaine d'expertise, pour enrichir nos activités.
- Accueil en entreprise : proposition d'immersions professionnelles pour les salariés en parcours d'insertion, leur offrant l'opportunité d'explorer et de concrétiser leur projet professionnel.

En 2024, grâce à la générosité de nos donateurs, 765 tonnes de dons ont été collectées, contribuant directement à nos missions.

### Les bénévoles : le cœur battant de l'association

En France, plus de 13 millions de bénévoles, soit 25 % de la population, mettent leur temps, leurs compétences et leur énergie au service des autres. Ces acteurs essentiels de la vie associative s'investissent principalement dans des domaines tels que l'action sociale, le sport, les loisirs, la jeunesse, l'éducation populaire et la culture.

Mais qu'est-ce qu'être bénévole ?

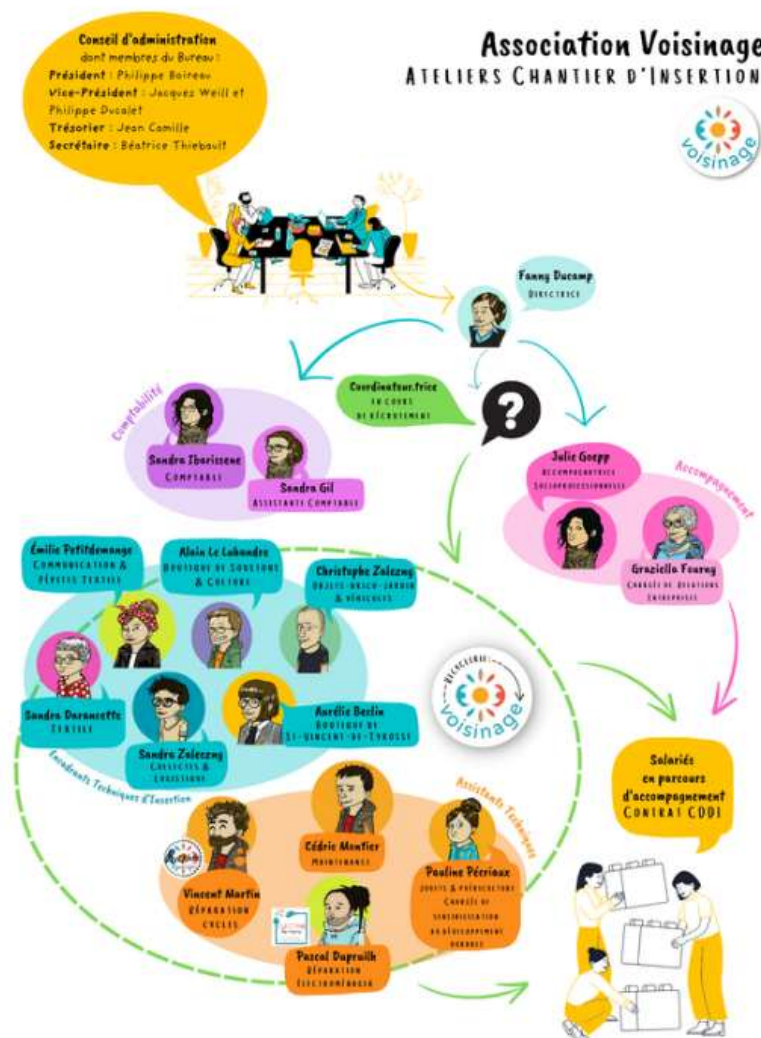
Bien qu'il n'existe pas de définition juridique stricte, le Conseil Économique et Social a formulé cette définition en 1993 : « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. »

Le bénévolat repose sur trois valeurs fondamentales : liberté, solidarité, et désintéressement financier. Ces principes inspirent l'engagement des bénévoles, qui tissent des liens sociaux essentiels et renforcent la dynamique des associations comme Voisinage.

Au sein de Voisinage, le bénévolat est bien plus qu'un engagement ; c'est un pilier de notre éthique et de notre identité. En 2026, nous avons la chance de compter sur une équipe de 21 bénévoles, dont l'implication régulière reflète l'essence même de notre mission.

## L'équipe salariée

L'équipe salariée permanente constitue le moteur de la mise en œuvre du projet associatif de Voisinage. En 2026, elle regroupe des professionnels engagés, animés par les valeurs de l'association, qui œuvrent au quotidien pour accompagner les salariés en insertion, développer nos activités et renforcer l'impact de nos projets.



## Les adhérents

Être adhérent de Voisinage, c'est bien plus qu'un simple accès à nos espaces de vente : c'est un acte de soutien actif à nos missions sociales et environnementales. Chaque adhésion contribue à faire vivre et développer les initiatives portées par l'association.

Les adhérents actifs jouent un rôle clé dans la gouvernance en participant à l'Assemblée Générale Annuelle, un moment de réflexion et de prise de décisions collectives.

En 2026, Voisinage a pu compter sur **6 415 adhérents**, dont l'engagement renforce la vitalité et la pérennité de nos actions.



## ATELIERS CHANTIER D'INSERTION

Les **Ateliers Chantier d'Insertion (ACI)** sont des structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) qui visent à accompagner vers l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

### Missions des ACI

1. **Accueil, embauche et mise au travail.** Les ACI offrent des activités collectives structurantes et valorisantes, permettant aux salariés en insertion de développer des compétences, de retrouver une dynamique professionnelle, et de renforcer leur estime de soi.
2. **Accompagnement global.** Ils assurent un suivi individualisé, un encadrement technique et des formations adaptées pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle durable des bénéficiaires.

---

### Un cadre conventionné et partenarial

Les ACI sont **conventionnés par l'unité territoriale de la DREETS**, qui pilote ces actions en lien avec le **Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE)**. Ce conseil mobilise :

- Le Préfet,
- Le Directeur départemental de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle (DDETS),
- Les élus locaux et les représentants des collectivités territoriales,
- Les représentants des organisations professionnelles, interprofessionnelles, syndicales et du secteur de l'IAE, ainsi que **France Travail**.

---

### Un parcours personnalisé et adapté

Les ACI proposent des **parcours individualisés**, répondant aux besoins spécifiques des salariés accompagnés :

- Ils s'adressent principalement à des demandeurs d'emploi de longue durée, souvent bénéficiaires de minima sociaux.
- Ils offrent un accompagnement renforcé et temporaire, tant social que professionnel, permettant aux bénéficiaires de retrouver une autonomie dans la définition et la mise en œuvre de leur projet professionnel.

L'orientation vers les ACI est réalisée par des **prescripteurs habilités** ou des **orienteurs**, garantissant une adéquation entre les besoins des bénéficiaires et les actions proposées.

---

### L'ACI Voisinage en 2026 : Un engagement renouvelé

En 2025, l'**ACI Voisinage** poursuit son rôle de moteur de l'insertion sur son territoire avec :

- **31,15 Équivalents Temps Plein (ETP)** pour l'ACI Recycleries Voisinage,
- Ce qui permet d'accompagner environ **70 à 75 salariés** tout au long de l'année.

Fort d'un réseau de partenaires locaux et d'un ancrage solide dans l'économie circulaire, l'ACI Voisinage reste un acteur clé de l'insertion sociale et professionnelle, en mettant l'accent sur des solutions innovantes et durables pour répondre aux défis du territoire.



# RECYCLERIES :

## ACTRICES DE LA LUTTE CONTRE LE DECHETS

Les Recycleries jouent un rôle clé dans la réduction des déchets et la préservation des ressources naturelles. À travers la récupération de dons, principalement auprès de particuliers et d'entreprises, l'association Voisinage favorise le réemploi tout en recherchant des filières de retraitement pour les matériaux non réutilisables, contribuant ainsi activement à la protection de l'environnement.

### Une activité au service de l'économie circulaire

La Recyclerie Voisinage s'inscrit pleinement dans l'économie sociale et solidaire. Son support d'activité repose sur :

- **La collecte**, principalement auprès des particuliers et en partenariat avec des entreprises, pour récupérer des objets et matériaux valorisables.
- **La valorisation**, qui inclut le tri, le nettoyage, la réparation, et parfois le reconditionnement des articles collectés.
- **La revente**, via ses espaces dédiés, offrant aux habitants des articles de seconde main à prix accessibles.

### Une démarche territoriale et partenariale

En collaboration avec le **Syndicat Intercommunal Sitcom Côte Sud Landes**, la Recyclerie Voisinage participe à la gestion des déchets valorisables sur le territoire de la Communauté de Communes MACS. Les types d'articles collectés et valorisés incluent :

- Appareils électriques, électroménagers et électroniques (DEEE) ;
- Articles de sport et de loisirs.
- Cycles ;
- Livres, CD, DVD et vinyles ;
- Mobilier ;
- Textiles, linge de maison et accessoires ;
- Vaisselle, bibelots, jeux et matériel de puériculture ;

### Une organisation structurée pour maximiser l'impact

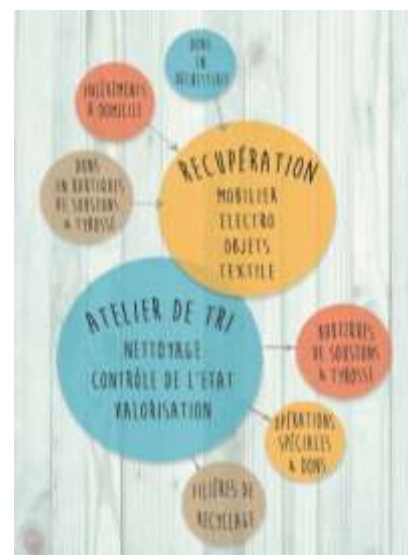
L'activité de la Recyclerie Voisinage repose sur :

1. **Un service de collecte des encombrants ménagers**, visant à préserver l'état des objets collectés pour permettre leur valorisation via le réemploi.
2. **Des ateliers spécialisés**, dédiés au tri, au contrôle, au nettoyage et, si nécessaire, à la réparation des objets collectés, leur offrant ainsi une seconde vie.
3. **Deux espaces de vente** :

Situés à **Soustons** et **Saint-Vincent-de-Tyrosse**, ils constituent l'aboutissement de la chaîne du réemploi et génèrent une part importante des ressources propres de l'Atelier Chantier d'Insertion.

### Une action durable et locale

En 2026, la Recyclerie Voisinage renforce son engagement en faveur de l'environnement et de l'économie circulaire, tout en soutenant l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, démontrant ainsi qu'il est possible de concilier écologie et solidarité.





## RECYCLETTE : UN ATELIER VELO PARTICIPATIF ET SOLIDAIRE

L'atelier **Recyclette**, inauguré le **20 avril 2019**, est un espace participatif et convivial dédié à la promotion de la pratique du vélo et du réemploi. Créé grâce au soutien de multiples partenaires tels que le **Fond Départemental pour l'Insertion**, la **Région Nouvelle-Aquitaine**, la **Fondation Orange**, et le **Secours Populaire de Capbreton**, ainsi qu'à la contribution directe de **237 généreux donateurs** via un financement participatif, Recyclette incarne une démarche coopérative et solidaire.

Chaque semaine, les participants de l'atelier peuvent accéder à :

- **Des outils et des conseils personnalisés** pour entretenir et réparer leurs vélos ;
- **Des vélos d'occasion révisés**, disponibles à des prix accessibles ;
- **Des pièces détachées d'occasion**, idéales pour réparer ou personnaliser leurs bicyclettes ;
- **Un espace outillé**, conçu pour encourager l'autonomie et l'apprentissage ;
- **Un lieu d'échange et de rencontre**, favorisant le lien social et le partage de savoir-faire.



Recyclette s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'économie circulaire et du vivre-ensemble, en sensibilisant à une mobilité durable et en offrant un espace de coopération ouvert à tous.



## L'ELECTRO DES VOISINS : DONNER UNE SECONDE VIE A L'ELECTROMENAGER

Créé en **2022**, l'atelier **L'Électro des Voisins** vise à prolonger la durée de vie des biens électriques, électroniques et électroménagers collectés par la Recyclerie. Ce projet s'inscrit dans une démarche de :

- **Préservation des ressources**, en réduisant la quantité de déchets et l'exploitation des matières premières ;
- **Développement du réemploi**, en donnant une nouvelle utilité à des équipements usagés ;
- **Transmission des connaissances**, en partageant des compétences techniques avec les salariés en insertion et les participants.

L'Électro des Voisins est également un espace de travail inclusif pour les salariés en parcours, leur permettant de développer des compétences techniques et professionnelles dans un secteur en pleine expansion. En contribuant à la lutte contre le gaspillage, cet atelier illustre l'engagement de Voisinage pour une économie circulaire et solidaire.





## ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation à l'environnement, née de la convergence entre les valeurs de l'éducation populaire et les préoccupations environnementales, vise à sensibiliser chacun à sa relation avec son milieu. Elle favorise l'autonomie, la responsabilisation, l'épanouissement personnel et l'exercice d'une citoyenneté éclairée.

Parallèlement, le concept d'**économie circulaire**, apparu dans les années 1970, propose un modèle économique innovant. Celui-ci vise à maximiser l'utilisation des ressources tout au long du cycle de vie des produits (biens et services), tout en réduisant leur impact environnemental. Il s'inscrit dans une logique de préservation des ressources naturelles, de réduction des déchets et de promotion du bien-être collectif (source : ADEME).

En tant qu'acteur engagé de l'économie circulaire, l'**Association Voisinage** intensifie ses actions en faveur du développement durable. Sa mission s'élargit pour inclure la sensibilisation de ses publics à des comportements écoresponsables.

Pour cela, elle propose des **sessions d'éducation à l'environnement** à destination des scolaires et d'autres groupes, abordant des thématiques essentielles telles que :

- **La prévention des déchets** et l'importance de la réduction à la source ;
- **Le tri sélectif**, pour encourager un recyclage efficace ;
- **Le réemploi et la réparation**, en valorisant la seconde vie des objets ;
- **Les mobilités douces**, pour réduire l'impact des déplacements ;
- **L'économie circulaire**, en expliquant son fonctionnement et ses bénéfices.

Avec ces initiatives, l'Association Voisinage ne se contente pas de lutter contre les déchets, elle participe activement à la construction d'une société plus durable et responsable, en sensibilisant les générations présentes et futures aux enjeux environnementaux.



## MAILLON DE LA SOLIDARITE

Le mot **solidarité** évoque, avant tout, l'entraide, mais aussi des valeurs universelles telles que le partage, l'union et l'altruisme. Pour les Français, la solidarité se traduit par des actions concrètes : consacrer du temps à un proche en difficulté, offrir des vêtements, des objets ou de la nourriture, et soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

Les associations jouent un rôle central dans cette dynamique : **72 % des Français les perçoivent comme les premiers acteurs de la solidarité.**

L'**Association Voisinage** incarne pleinement cette mission en étant un véritable levier de solidarités sur son territoire. Elle agit concrètement en répondant aux besoins identifiés par ses partenaires locaux, notamment par la distribution de dons de première nécessité. Elle renforce également l'action solidaire à l'échelle locale en mettant ses compétences au service du développement de projets collectifs et en créant des synergies pour maximiser leur impact.

Dans une démarche de solidarité étendue, Voisinage propose à l'ensemble de ses adhérents un tarif privilégié pour l'accès à une mutuelle, favorisant ainsi l'inclusion et le bien-être de tous.

Avec ces initiatives, Voisinage se positionne comme un acteur incontournable du lien social et du soutien mutuel, en œuvrant pour une solidarité durable et partagée.



# ACTEUR ENGAGE DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Ancrée au cœur du territoire de la **Communauté de Communes MACS**, l'activité de l'**Association Voisinage** s'inscrit comme un pilier du développement local. Par son action, Voisinage contribue non seulement à l'insertion socio-professionnelle, mais aussi à l'économie circulaire, au renforcement des solidarités locales et à la préservation de l'environnement.

## Une synergie avec les réseaux nationaux et locaux

Voisinage joue un rôle actif au sein de plusieurs réseaux et collectifs, qui partagent les mêmes ambitions de solidarité et de développement durable :

- **Réseaux nationaux :**
  - **Chantier École**, pour le développement et la reconnaissance des Ateliers et Chantiers d'Insertion ;
  - **INAE (Insertion Nouvelle-Aquitaine)**, fédérant les acteurs de l'insertion régionale ;
  - **ReNaitre**, dédié à la valorisation et au réemploi des ressources.
- **Collectifs locaux :**
  - **Collectif IAE Landes**, promouvant l'action et la mutualisation des structures d'insertion ;
  - **Landes Collectif Réemploi (LaCoRe)**, rassemblant les acteurs engagés dans l'économie circulaire et le réemploi à l'échelle départementale.

## Une collaboration avec les acteurs du territoire

L'action de Voisinage s'appuie sur un réseau local dynamique d'entreprises, d'organismes de formation, et de partenaires spécialisés dans l'accompagnement socio-professionnel. Ces acteurs jouent un rôle essentiel tout au long du parcours des salariés en insertion :

- **Orientation** : identification des besoins et des projets professionnels des bénéficiaires ;
- **Immersion** : accueil en entreprise pour expérimenter des métiers et confirmer des projets ;
- **Développement des compétences** : mise en place de formations adaptées pour renforcer les savoir-faire techniques et transversaux ;
- **Accès à la qualification** : construction de parcours qualifiants en lien avec les besoins des employeurs locaux ;
- **Soutien social** : accompagnement personnalisé pour lever les freins à l'emploi, qu'ils soient liés à la santé, au logement, ou à la mobilité ;
- **Accompagnement vers l'emploi** : aide à la recherche d'emploi, préparation aux entretiens, et suivi après l'embauche.

## Une force motrice pour l'économie locale

En mobilisant ces partenariats et en s'inscrivant dans une démarche collective, Voisinage contribue à dynamiser l'économie locale et à renforcer la résilience du territoire. Sa capacité à fédérer des acteurs publics, privés et associatifs autour d'un projet commun en fait un véritable moteur du développement local, au service de l'emploi, de l'environnement et de la solidarité.



# ASSOCIATION VOISINAGE

## Association VOISINAGE

Association Loi 1901, sans but lucratif

Siren : 401 362 835

✉ **Siège social** : 18 A rue de Moscou 40140 Soustons

☎ : 05 58 41 37 93 - 📧 [contact@voisinage.net](mailto:contact@voisinage.net)

Représentants :

Président : Philippe BOIREAU 📧 [presidence@voisinage.net](mailto:presidence@voisinage.net)

Directrice : Fanny Ducamp 📧 [direction@voisinage.net](mailto:direction@voisinage.net)

## Atelier Chantier d'Insertion Recycleries Voisinage

Activité Recyclerie : collecte, réemploi et réparations de biens donnés par des particuliers.

Siret : 401 362 835 000 35

✉ activités : ☎ : 05 58 41 37 93

**Recyclerie Soustons** et l'atelier **Recycllette** : 18 A rue de Moscou 40140 Soustons

📧 [recycleriesoustons@voisinage.net](mailto:recycleriesoustons@voisinage.net) – [recycllette@voisinage.net](mailto:recycllette@voisinage.net)

**Recyclerie Tyrosse** : rue des Lauriers 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

📧 [recyclerietyrosse@voisinage.net](mailto:recyclerietyrosse@voisinage.net)